

vivre et devenir

Le Mag

octobre 2020 #7

Une rentrée riche en projets

Dossier P. 08-11

*Autisme, habitat inclusif,
intégration de trois
nouvelles associations...*



P. 04-07

RETOUR SUR : LE COVID 19
Une crise sanitaire hors norme



P. 12

UN ÉTABLISSEMENT À LA UNE :
Ouverture du SESSAD SERVAN



P. 15

GRAINES D'INNOVATION :
Découvrez les initiatives inspirantes
de nos établissements



Par Marie-Sophie Desaulle
Présidente

Oser développer de nouveaux projets en temps incertains

À l'heure où nous envoyons ce magazine en impression, le contexte se révèle plus que jamais mouvant face à une épidémie pour laquelle nul ne peut prédire avec certitude l'évolution.

Les premiers mois de la pandémie de Covid-19 ont été ceux de la stupeur et de la découverte. Comme le résume le Dr Weissleib, médecin chez Vivre et devenir interviewée en page 16 de ce numéro : « *Tout est allé très vite et personne ne savait au départ comment s'organiser, se protéger ou soigner cette maladie.* ».

Nos professionnels ont dû apprendre dans un temps record à adopter des gestes barrières, à créer des unités Covid et à inventer de nouvelles organisations afin de garantir la continuité de l'accompagnement des milliers des personnes fragiles que l'association suit au quotidien. Ils ont su faire preuve de réactivité, de créativité et d'engagement, comme le montre le dossier consacré à la gestion de l'épidémie.

Au nom de tout le conseil d'administration, je tiens à saluer ici cet investissement collectif qui a permis de limiter l'impact de la maladie dans nos établissements et de continuer à offrir une présence à chacun.

Dans certains cas, cet accompagnement a été réalisé à distance. Cette épidémie nous a ainsi encouragés à tester de nouvelles réponses basées sur l'utilisation des technologies numériques et sur des interventions à domicile. C'est riche de cette expérience de gestion de crise que nos établissements peuvent envisager les mois à venir. Malgré l'incertitude, nous devons poursuivre notre action et notre ambition de créer une société plus inclusive et plus solidaire. Vivre et devenir a fait sa rentrée avec de nombreux projets dans cette direction que nous vous invitons à découvrir dans le dossier central. Face à la crise, notre association choisit la confiance et l'audace !

Actualités associatives 03

- > Formation managériale
- > Retour sur l'AG 2020

Gestion de la crise Covid 04 / 07

Dossier 08 / 11

- Une rentrée riche en projets
- > MECMES
 - > Trois associations rejoignent Vivre et devenir
 - > Habitat inclusif, Convention Région Île-de-France
 - > Deux nouvelles UEMA / AAP, La parole est à vous

Un établissement à la Une 12

- > Ouverture du SESSAD Servan

Ils s'engagent à nos côtés 13

- > Dons Covid
- > Talents & Partage

Actualités des établissements 14

- > Un été à Marie-Auxiliatrice
- > Vote & Handicap

Graines d'innovation 15

- > Politique RH : Welcome to the jungle
- > Partenariat lycée agricole

Portrait ...

- > Dr Audrey Weissleib : réautonomiser les patients atteints du Covid-19 16



Directeur de la publication : Marie-Sophie Desaulle
 Rédacteur en chef : Jean-Marie Creff
 Coordination : Viviane Tronel
 Comité de rédaction : Nicole Faurite, Philippe Montupet
 Ont contribué à ce numéro : Eden Carnero, Suzanne Malissard
 Conception graphique : Antoine C.
 Impression : Mailedit
 Tirage : 2700 exemplaires

Retour sur l'assemblée générale 2020



De gauche à droite : François Laly (vice-président), Christophe Douesneau (directeur général), Marie-Sophie Desaulle (présidente), Michel Lepetit (trésorier)

Le 25 juin 2020, l'association Vivre et devenir - Villepinte – Saint-Michel a réuni ses adhérents lors de son assemblée générale annuelle. L'évènement a eu lieu dans une salle située dans le 11^e arrondissement de Paris afin de permettre la visite du nouveau Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Servan, également dans le 11^e arrondissement, qui accompagne 40 enfants avec autisme et fait partie du Pôle autisme Paris de Vivre et devenir (cf. p. 12).

Dans des conditions de distanciation et d'hygiène particulières liées à l'épidémie du COVID-19, une quarantaine de personnes se sont rassemblées afin d'approuver le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier de l'année 2019 de l'association et voter pour les principales orientations pour l'année 2020. L'assemblée générale a été retransmise en direct sur la chaîne YouTube de l'association pour permettre aux adhérents de participer à distance.

La rencontre a été également l'occasion de présenter les projets qui animent la vie des établissements et aussi de revenir sur comment les professionnels ont été capables d'innover et de s'adapter pour garantir le meilleur accompagnement possible dès le début de la crise sanitaire provoquée par l'arrivée du coronavirus.

Retrouvez la retransmission de l'assemblée générale sur YouTube :

<https://youtu.be/bQaYBAS4a6I>



→ Vous pouvez découvrir le rapport d'activité 2019 en format PDF de Vivre et devenir sur le site web de Vivre et devenir, dans la rubrique « actualités » : www.vivre-devenir.fr

Une formation mutualisée pour

développer les compétences managériales des professionnels de Vivre et devenir

Depuis juin 2020, Vivre et devenir a initié un programme de formation managériale conçu sur mesure pour répondre aux enjeux de l'association. Il se destine aux directeurs des établissements et du siège, ainsi qu'aux cadres intermédiaires.

« L'association Vivre et devenir connaît ces dernières années une croissance importante, en raison de l'intégration de nouveaux établissements. L'objectif de ce programme de formation est de partager une culture commune de management et d'accompagner les cadres de l'association pour qu'ils puissent mieux répondre aux défis de notre secteur. », explique Youssou Seye, directeur des ressources humaines de Vivre et devenir.

La formation est réalisée par le cabinet de conseil et de formation en management Resecum. Elle propose un programme modulaire à la carte autour de 5 thématiques : **posture managériale pour animer une équipe, développement de l'efficacité relationnelle, pilotage, gestion de projet et développement des formes de reconnaissance**. Chaque module implique deux journées de formation en présentiel et une journée de travail à distance. Les groupes ont entre 5 et 10 participants.

Selon Youssou Seye : « Suite à la crise du COVID, nous avons dû adapter nos modalités de formation. Ainsi, deux groupes ont pu initier le parcours grâce à la formation par visioconférence. »

Six parcours seront déployés avant décembre 2021 : 4 sur Paris, un dans la région PACA et un dans la Marne.

Comment les établissements de Vivre et devenir affrontent la crise

L'année 2020 restera marquée par une crise sanitaire exceptionnelle due à la pandémie provoquée par le coronavirus. Chez Vivre et devenir, nos professionnels ont tout mis en œuvre pour garantir la continuité des accompagnements des personnes en situation de vulnérabilité pendant toute la durée du confinement et ensuite du retour progressif à l'activité normale. Ce dossier revient sur les actions développées pendant le confinement et sur la stratégie mise en place pour garantir la continuité dans un contexte d'incertitude et de vigilance accrue.

Les hôpitaux Sainte-Marthe et Sainte-Marie en première ligne

Dès le début de l'épidémie nos deux hôpitaux de soins de suite et de réadaptation Sainte-Marie à Villepinte (Villepinte, Seine-Saint-Denis) et Sainte-Marthe (Epernay, Marne) se sont engagés dans la lutte contre le COVID-19 et ont ouvert des unités spécifiques pour soigner les patients atteints par le coronavirus, tout en assurant la sécurité des soins des autres malades qu'ils accompagnent habituellement.

« Nous avons été très touchés durant cette crise, avec des cas de Covid-19 tant au niveau des patients que du personnel. Grâce à des mesures drastiques (fermeture des accès de l'établissement, arrêt des visites, limitation des entrées, création de zones Covid dans chaque unité...), la situation a été maîtrisée. Un élan de solidarité et une grande cohésion d'équipe se sont formés à tous les niveaux pour faire face à la situation. La Direction et l'encadrement ont été à l'écoute et disponibles pour prendre soins des patients et assurer la protection du personnel dans les meilleurs conditions possibles. »

Walid Bouzaki, cadre de santé à l'hôpital Sainte-Marie



Priorité aux gestes barrières à l'EHPAD du Château d'Aÿ

À l'EHPAD Maison d'accueil du Château d'Aÿ (Aÿ, Marne), les gestes barrières ont été mis en place dès le début du mois de mars. Dès le moindre doute, les résidents étaient isolés dans une unité à part. L'EHPAD a traversé la phase critique de l'épidémie avec seulement deux malades du COVID sans gravité et sans contamination d'autres résidents. Pour garder le lien avec les familles pendant la période de confinement, le Château d'Aÿ a organisé des appels téléphoniques et des visioconférences.

Depuis le mois de juillet, l'établissement a autorisé de nouveau les visites, mais reste très vigilant sur les gestes barrières et la surveillance des moindres symptômes chez les résidents et chez les salariés.

« Les visiteurs de nos résidents se présentent tous à l'accueil où ils remplissent le registre de suivi et se désinfectent les mains au gel hydroalcoolique et sont priés de mettre un masque chirurgical. Les consignes de distanciations sont rappelées ainsi que les règles des visites. Puis, ils sont accompagnés jusqu'aux chambres pour éviter qu'ils aient des contacts avec d'autres personnes que le parent visité ou sont installés dans les lieux dédiés. En fin de visite, ils se signalent et sont raccompagnés jusqu'à la sortie. »

Sandra Vanasse, directrice de l'EHPAD Château d'Aÿ et de l'hôpital Sainte-Marthe

Santé mentale : éviter la décompression et la rupture des soins

Dans le domaine de la santé mentale, le plus difficile a été d'accompagner les personnes en situation de fragilité psychique afin que le confinement ne soit pas une source d'angoisses trop importantes. La maison de santé Saint-Paul (Saint-Rémy-de-Provence) a pris la décision de continuer les admissions même pendant la période de confinement pour éviter que des patientes fragiles ne se retrouvent isolées.

Les résidences accueil de Bobigny et de Villepinte en Seine-Saint-Denis ont misé sur la pédagogie pour sensibiliser les résidents sur l'importance de respecter le confinement et les gestes barrières.

Le Dispositif habitat Côté cours (Le Havre, Seine-Maritime) a imaginé des défis créatifs hebdomadaires et thématiques entre les différentes maisons partagées qu'il gère afin de garder le moral des résidents et aussi des professionnels d'aide à domicile.

« Le confinement était embêtant car il fallait changer notre manière de vivre. Les challenges nous permettaient d'oublier ce climat un peu lourd. Cela nous faisait rire de nous voir déguisés. Je garde un bon souvenir. »

Claude, sous-locataire de la résidence les Hirondelles du Dispositif habitat Côté cours

Protection de l'enfance : occuper et rassurer les enfants

Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'association Vivre et devenir gère deux maisons d'enfants à caractère social (MECS) : la MECS Henri Ruel (Fontenay-sous-Bois, Val-de-Marne) et la MECS Sainte Chrétienne (Épernay, Marne), qui accompagnent une centaine d'enfants en situation de difficulté familiale. Pendant la période de confinement, les équipes se sont organisées pour trouver des activités, accompagner la scolarité et être présents pour les enfants 24h sur 24.

« Le dé-confinement ne doit donc pas être synonyme de retour à la vie d'avant. Il nous paraît effectivement essentiel de tirer des enseignements de cette expérience au moment de la réouverture de la MECS vers l'extérieur. À la veille de la réécriture de notre projet d'établissement, ce moment de vie nous conforte dans nos choix et nos valeurs et nous amène à approfondir notre travail avec les équipes, les enfants et les parents, autour de la gestion des émotions, de la bientraitance et de l'éducation positive. »

Véronique Degorre, directrice de la MECS Sainte Chrétienne



Covid-19

Handicap adulte : protéger, expliquer, soigner

Les établissements du secteur handicap adulte ont dû adapter les accompagnements. L'apparition des cas au sein du Foyer et de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Saint-Louis (Villepinte, Seine-Saint-Denis) a obligé l'établissement à créer des unités Covid pour isoler les malades et à respecter des mesures strictes de confinement et d'hygiène.

À la MAS Les Iris (Saint-Rémy-de-Provence, Bouches du Rhône), les professionnels ont également tout mis en œuvre pour éviter les contaminations.

Depuis la fin du confinement, la vie normale reprend dans les établissements, mais avec des précautions redoublées.

« Les masques sont portés par les résidents et quand ils ne sont pas supportés, c'est aux distances de sécurité qu'on tâche encore plus rigoureusement de veiller. »

Témoignage des résidents et des professionnels du Foyer et de la MAS Saint-Louis sur la page Facebook qu'ils animent depuis trois ans.



Accompagner à distance et développer des coopérations

Certains établissements ont dû fermer pendant le confinement. C'est le cas notamment de tous les établissements et services d'accompagnement en externat. D'autres ont dû réduire leur capacité d'hébergement. Afin d'éviter les ruptures et soutenir les proches, différentes solutions d'accompagnement hors les murs ou à distance ont été mises en place. En plus des appels téléphoniques aux familles, des visites à domicile ou l'organisation des accompagnements exceptionnels sur place ont pu être organisés afin de ne laisser personne en détresse. L'Institut médico-éducatif Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne) a ainsi créé une unité mobile de visite à domicile, pour accompagner les enfants en situation de handicap chez eux.

Des solutions digitales ont été aussi mises en place sous forme d'appels vidéos, chaînes YouTube thématiques pour les équipes du Pôle autisme Paris, pages Facebook pour l'Institut médico-éducatif Bell'Estello (Le Pradet, Var). Ces outils numériques ont permis de garder le contact et de guider les familles des enfants en situation de handicap.

La collaboration entre les professionnels a été essentielle. Nombreux ont accepté dans cette période exceptionnelle de travailler dans d'autres établissements que les leurs. Des solutions d'urgence ont pu être trouvées grâce à la coopération, l'IME de Soubiran (Villepinte, Seine-Saint-Denis) a pu ainsi accueillir une jeune du Pôle autisme Paris et un enfant du Pôle des compétences et des prestations externalisées (PCPE) de Vivre et devenir en Seine-Saint-Denis.

« Pendant le confinement, l'une de nos jeunes a été accueillie en internat à l'IME de Soubiran à Villepinte. Ma direction m'a proposé de l'accompagner deux jours par semaine à Soubiran. C'était très riche car cela m'a permis de voir une autre équipe travailler avec cette jeune et c'était aussi l'occasion de partager sur différentes façons de faire aussi bien en matière de procédure que d'utilisation de matériel. »

Virginie Bonnaud-Leroux,
Psychomotricienne - Pôle autisme Paris



Assurer une rentrée scolaire en sécurité

Début septembre, les externats et les établissements dans le domaine du handicap de l'enfance et de l'adolescence ont repris l'accueil total des enfants. Toute une série de mesures ont été mises en place dans l'objectif d'accueillir l'intégralité des enfants et des jeunes dans les meilleures conditions de sécurité : masques pour tous les professionnels et chaque fois que possible, pour les jeunes, respect des gestes barrières, horaires échelonnés des repas, nettoyage renforcé, nouvelles organisations internes pour éviter que les enfants de différents groupes ne se croisent. Dans une crise inédite et de longue durée, les professionnels de l'association Vivre et devenir savent faire preuve d'agilité et d'adaptation.

3 Questions

à **Christophe Douesneau**, directeur général de Vivre et devenir :



Comment la crise du Covid-19 a été gérée au niveau de la direction générale de Vivre et devenir ?

Christophe Douesneau (CD) : Dès le début du confinement, nous avons organisé des visioconférences quotidiennes avec les directeurs des établissements. Au début, ces réunions avaient lieu deux fois par jour. Le week-end, la direction générale se tenait à disposition des directeurs en cas d'urgence. Ces visioconférences nous ont permis de faire des points réguliers sur la situation dans nos établissements, de partager des expériences et des informations, ainsi que de mutualiser des solutions telles que les commandes des masques ou l'envoi des professionnels volontaires dans d'autres établissements qui en avaient besoin. Une mise en commun des informations dans le domaine RH et réglementaire a été assurée depuis le début de la crise sanitaire.

Quels sont les premiers enseignements que vous tirez de cette crise ?

C.D. : Je tiens à saluer l'engagement et la réactivité de nos professionnels. Les établissements de Vivre et devenir sortent tête haute de la période de confinement avec un nombre de cas limités. Ceux qui sont restés ouverts ont

réussi à maintenir l'activité et à gérer l'apparition des cas, en créant des unités Covid. Ceux qui ont dû fermer ont su trouver des manières de poursuivre un suivi des personnes et de leurs familles à distance. Dans un contexte de contrainte externe très forte, nos établissements ont montré leur capacité d'adaptation dans un temps très court.

Comment Vivre et devenir se prépare pour gérer cette crise dans la durée ?

C.D. : Tous les experts s'accordent à dire que cette crise sera longue. Les premiers mois nous ont appris à prendre nos responsabilités dans le feu de l'action. Les établissements ont appris à gérer l'incertitude, à se montrer agiles. L'association est très vigilante sur la situation dans chaque établissement et sur le contexte national. Dans un environnement très changeant, nous veillons à actualiser les doctrines du ministère ou des agences régionales de santé, à limiter les risques au maximum. Par exemple, cette année, la question de la vaccination de nos professionnels contre la grippe sera plus que jamais essentielle. Chaque geste qui peut empêcher la propagation du coronavirus compte.

Une prime COVID

pour récompenser la prise de risque des salariés



Afin de reconnaître pleinement la mobilisation des professionnels pour faire face à l'épidémie de Covid-19, Vivre et devenir a décidé de verser, avec le salaire du mois d'août 2020, une prime exceptionnelle défiscalisée et exonérée de charges sociales, conformément aux annonces gouvernementales.

L'objectif a été de valoriser l'implication du maximum de personnes et d'assurer une équité de traitement dans un cadre de financement complexe pour l'association, car elle dépend de différents financeurs publics (Agence régionale de santé, départements...) et que les orientations gouvernementales à ce sujet sont changeantes.

Dans ce contexte, l'association a décidé de récompenser la prise de risque des salariés en attribuant :

- Une prime de 1500 euros aux professionnels des établissements qui ont dû créer des unités Covid.
- Une prime de 1000 euros aux professionnels qui ont exercé dans les établissements ayant assuré la continuité d'activité habituelle (c'est-à-dire sans fermeture).

L'attribution de la prime a pris également en compte les critères de durée de présence.

Une rentrée **riche en projets**

Le projet associatif de Vivre et devenir fixe comme axes stratégiques d'orienter prioritairement notre développement là où les besoins ne sont pas couverts et d'accueillir et accompagner chacun dans son parcours de vie.

Malgré un contexte tendu par une crise sanitaire inédite, l'association Vivre et devenir garde le cap et poursuit sa dynamique de croissance.

Ce dossier passe en revue les principaux projets de développement en cours et à venir. Ils ont comme point commun le fait de favoriser l'inclusion en milieu ordinaire et d'encourager l'expression des personnes accompagnées et de leurs proches pour que chacun soit acteur de son projet de vie, dans toutes ses dimensions : personnelle et relationnelle, professionnelle et sociale, familiale et citoyenne.



Vivre et devenir sélectionnée **pour créer une structure expérimentale pour des enfants autistes**

Vivre et devenir créera une Maison d'enfance à caractère médico-éducatif et social (MECMES), situé en Seine-Saint-Denis, pour des enfants et adolescents présentant une double vulnérabilité car confiés à l'aide sociale à l'enfance et présentant des troubles du spectre de l'autisme et autres troubles du neuro-développement. La MECMES accueillera 40 enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans.

L'accompagnement devra permettre de construire une réponse personnalisée pour chacun de ces jeunes, de redonner confiance aux aidants ou aux structures en amont et de proposer une solution aux situations de rupture. Il ambitionne aussi à transmettre les bons gestes, les bonnes techniques et les modalités d'un suivi adapté aux familles et à d'autres professionnels en contact avec le jeune. Le tout dans un cadre juridique et financier expérimental commun à l'agence régionale de santé d'Île-de-France et au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Ce projet s'inscrit en coordination permanente avec les familles, l'Aide sociale à l'enfance et ses circonscriptions, la Maison départemental des personnes handicapées

(MDPH), les professionnels et les services du territoire. Il aura pour objectif systématique d'inclure les jeunes accompagnés au cœur de la cité, que ce soit dans le domaine de la culture, des loisirs, de la scolarité, du logement ou de l'insertion professionnelle.

Un établissement neuf de 3 000 m² sera construit à Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) en partenariat avec le promoteur Icade et le bailleur social Axentia. Vivre et devenir sera locataire des locaux et l'inauguration du nouveau bâtiment est prévue, dans trois ans, en 2023. Cependant, des solutions seront proposées aux enfants dès le début de l'année prochaine, avec le déploiement de l'unité mobile à partir de janvier 2021. Selon Patty Manent, directrice du développement chez Vivre et devenir : « La création de la MECMES répond à une absence de réponse adaptée dans le département de la Seine-Saint-Denis. Actuellement aucun institut médico-éducatif n'est ouvert 365 jours par an sur le département. Notre projet vise à accompagner des enfants et adolescents doublement vulnérables et à construire une réponse adaptée pour chacun de ces jeunes. ».

Trois associations rejoignent Vivre et devenir

Le 25 juin dernier, lors de l'assemblée générale de Vivre et de devenir à Paris, les adhérents ont voté l'intégration de trois nouvelles associations : Cap Intégration Marne, Foyer Pierre Olivaint et Foyer Notre Dame. Leur arrivée porte le nombre d'établissements et services gérés par Vivre et devenir à 31.

Ci-dessous une présentation synthétique de chacune d'entre elles.

Association Cap intégration Marne



LOCALISATION

Reims – Marne (Grand-Est)



PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- 150 enfants, jeunes et adultes en situation de handicap.
- Accompagnement à domicile et dans les lieux de vie.
- Service d'aide à domicile.



BUDGET ANNUEL ET NOMBRE DE SALARIÉS

- 1,6 M€
- 90 salariés



MODALITÉ DE RAPPROCHEMENT

Fusion-absorption



DATE DE RAPPROCHEMENT PRÉVUE

Effet rétroactif
au 1^{er} janvier 2020



POINTS REMARQUABLES

- Logique très inclusive avec de l'aide humaine
- Interventions souples, réactives et sur de larges amplitudes horaires.
- Solvabilisation individuelle des familles via la prestation de compensation du handicap.

Association du Foyer Notre Dame



LOCALISATION

Mortagne au Perche –
Orne (Normandie)



PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- 114 enfants et jeunes de 0 à 20 ans en situation de handicap :
- 21 suivis par un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD).
- 93 suivis par deux Instituts médico-éducatifs (IME).



BUDGET ANNUEL ET NOMBRE DE SALARIÉS

- 4,3 M€
- 70 salariés



MODALITÉ DE RAPPROCHEMENT

Dévolution d'actifs



DATE DE RAPPROCHEMENT PRÉVUE

31 juillet 2020



POINTS REMARQUABLES

- Logique très inclusive : grâce à un partenariat avec les écoles catholiques.
- 100% des enfants sont scolarisés en milieu ordinaire.

Association du Foyer Pierre Olivaint



LOCALISATION

Paris – 15^e arrondissement.
Terrain qui jouxte le village Saint-Michel, où se trouve le siège de Vivre et devenir.



PERSONNES ACCOMPAGNÉES

- Foyer de jeunes femmes travailleuses :
- 104 jeunes femmes âgées de 18 à 25 ans hébergées.
- Le foyer est un tremplin vers un logement individuel plus tard.



BUDGET ANNUEL ET NOMBRE DE SALARIÉS

650.000 €
4 salariés



MODALITÉ DE RAPPROCHEMENT

Fusion-absorption



DATE DE RAPPROCHEMENT PRÉVUE

1^{er} janvier 2021



POINTS REMARQUABLES

- Projet de transformation de l'activité en cours de développement pour répondre à des besoins non couverts dans le champ du handicap.
- Discussions en cours avec les différents financeurs potentiels (ville, agence régionale de santé...).



Appartement partagé à Bagnolet

Le développement de l'habitat inclusif s'accélère !

Vivre et devenir propose des appartements en Seine-Saint-Denis pour héberger des personnes en situation de handicap psychique et vient de remporter un appel à projets pour développer l'habitat inclusif dans la Marne.

Depuis le mois d'août, cinq personnes en situation de handicap psychique ont pu trouver un logement pérenne en appartement individuel ou partagé dans trois appartements situés à Bagnolet, grâce au développement de l'offre de l'habitat inclusif de Vivre et devenir en Seine-Saint-Denis. Pour les résidents, avoir enfin un chez soi leur permet de regagner confiance, comme l'affirment Steeve et Kevin, tous les deux âgés de 25 ans et qui partagent l'un des appartements : « *Poser nos valises dans ce lieu nous redonne espoir dans l'avenir et l'assurance qu'une vie normale sera possible, malgré notre handicap.* »

Vivre et devenir gère déjà deux résidences accueil dans le département, qui ont permis à une cinquantaine des personnes ayant un handicap psychique de retrouver un logement individuel, tout en bénéficiant d'un suivi adapté. Suite à un appel à projets de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, l'association a pu embaucher une personne à mi-temps missionnée pour trouver de nouvelles solutions d'habitation pour ce public particulièrement vulnérable, dont la faiblesse de ressources économiques et le risque d'instabilité psychologique rendent difficile l'accès au logement.

L'habitat inclusif consiste à offrir un habitat pérenne et accompagné à des personnes en situation de handicap psychique. Selon les besoins des personnes, il peut prendre plusieurs formes : résidence accueil, appartements

partagés, appartements individuels... Le principe est de pouvoir mutualiser les prestations de compensation handicap des résidents pour offrir un accompagnement à domicile. Les bailleurs louent des appartements à Vivre et devenir, qui les sous-loue ensuite aux personnes.

L'association coordonne aussi l'offre des services adaptés, grâce à des partenariats avec des services d'aide à domicile (SAAD) et des services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH), spécialisés dans la santé mentale. « *La logique de partenariat est indispensable pour que ce type de logement fonctionne. Pour ces appartements, nous sommes soutenus par le bailleur social Sequens, le SAAD Auxilife, le SAMSAH Iris Messidor, la Maison départementale des personnes handicapées et le centre médico-psychologique du 93* », explique Karima Ladjel, qui coordonne le développement de l'habitat inclusif en Seine-Saint-Denis.

Vivre et devenir souhaite poursuivre le développement d'appartements partagés et est en discussion avec Sequens pour trouver d'autres logements dans le département de la Seine-Saint-Denis. Par ailleurs, l'association a été retenue en juillet par le département de la Marne pour développer des places d'habitat inclusif à Epernay et réfléchit à d'autres projets en Île-de-France.



Une convention avec la Région Île-de-France pour développer des actions dans le domaine du handicap

L'association Vivre et devenir et la région Île-de-France signeront en octobre une convention de partenariat afin d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

Il s'agira de donner une attention particulière à l'accueil des publics en situation de handicap dans le respect d'une « réponse accompagnée pour tous ». Le soutien privilégiera également les initiatives de recherche et d'innovation permettant de développer les nouveaux modes d'accueil ou d'accompagnement, notamment dans la recherche faisant le lien entre la petite enfance et le handicap. Enfin,

les deux parties travailleront sur les solutions de répit tant pour les aidants que pour les personnes aidées. Cela se matérialisera par un renforcement de l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Avec cette convention, la région s'engage notamment à aider le développement des projets de l'association, à informer Vivre et devenir des manifestations organisées par la région en faveur du handicap et à apporter son concours aux actions menées par Vivre et devenir, sous réserve du vote des élus et dans la limite des crédits disponibles au budget régional.

Deux nouvelles classes pour des enfants autistes créées au sein des écoles ordinaires

Le premier septembre dernier, Claire Compagnon, déléguée interministérielle chargée de la mise en œuvre de la « Stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement », a visité deux unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA), coportées par les établissements de l'association Vivre et devenir en Seine-Saint-Denis.

Situées dans une classe au sein d'une école maternelle classique, les UEMA réunissent une équipe composée d'une enseignante de l'Éducation nationale et de professionnels du secteur médico-social : trois éducatrices, une psychologue, une psychomotricienne et une aide médico-psychologique. Elles accompagnent sept enfants autistes, dès l'âge de 3 ans au moment de leur admission jusqu'à l'âge de 6 ans. **L'objectif de ce dispositif est de mobiliser leurs capacités d'inclusion et d'apprentissage grâce à un parcours de scolarisation précoce avec des interventions éducatives et thérapeutiques adaptées.**

M^{me} Compagnon a initié sa visite à l'UEMA installée à l'école Marie Laurencin à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Cette UEMA existe depuis 2016 en collaboration avec l'Institut médico-éducatif (IME) de Soubiran. M^{me} Compagnon a rencontré ensuite les équipes de l'UEMA de l'école Les petits cailloux à Saint-Denis, coportée par le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Denisien. Cette



Claire Compagnon, deuxième de droite à gauche, déléguée interministérielle chargée du pilotage de la stratégie nationale sur l'autisme, discute avec les équipes de l'UEMA de Villepinte

UEMA fait partie des 42 nouvelles UEMA qui sont mises en place lors de cette rentrée scolaire. Selon M^{me} Compagnon : « Ces nouvelles unités font partie d'un énorme effort collectif pour permettre la scolarisation de jeunes enfants avec autisme dans une école ordinaire. Notre objectif est de les aider à entrer dans les apprentissages en les accompagnant le plus tôt possible, dans une logique de parcours. »

Au cours l'année scolaire 2020-2021, l'association Vivre et devenir ouvrira également une unité d'enseignement autisme en école élémentaire, portée par l'IME Saint-Michel à Paris.

PARTICIPEZ À L'APPEL À PROJETS

la
parole
est
à vous

En 2020, l'association Vivre et devenir – Villepinte – Saint-Michel a décidé de mettre à l'honneur l'expression de personnes accompagnées et de leurs proches.

Dans ce cadre, l'association lance un appel à projets à destination des professionnels de l'ensemble des établissements et des services de Vivre et devenir. L'objectif est d'encourager de nouvelles initiatives ou de nouveaux développements des initiatives existantes qui permettent de donner la parole aux personnes en situation de fragilité et/ou à leurs proches.

Les prix

Cet appel à projets dispose d'une dotation de 7500 euros. Un jury composé d'administrateurs de Vivre et devenir et de quelques personnalités extérieures invitées choisira trois projets, qui recevront chacun 2500 euros.

Comment participer ?

Pour participer il suffit de remplir, avant le 13 novembre 2020 à 18h, la fiche de candidature et l'adresser par mail à : Viviane Tronel – responsable de la communication et du fundraising – v.tronel@vivre-devenir.fr

La remise des chèques se déroulera le 13 janvier 2021, lors du séminaire annuel des directeurs des établissements et des administrateurs de l'association Vivre et devenir.

Pour obtenir le dossier de candidature ou toute autre information :

Contactez Viviane Tronel – responsable de la communication et du fundraising de Vivre et devenir
07 82 38 51 72 – v.tronel@vivre-devenir.fr





Photo : Vivre et devenir



Un établissement à la Une

Le SESSAD Servan : un nouveau lieu pour accompagner les enfants avec autisme à Paris

Au mois de juin dernier, le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) Servan a ouvert ses portes à Paris, dans le 11^e arrondissement. Le SESSAD accompagne 40 enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme dès l'apparition des premiers signes jusqu'à l'âge de 12 ans. Il fait partie du Pôle autisme Paris de Vivre et devenir.

Le SESSAD Servan a été créé suite à l'appel aux manifestations d'intérêt lancé par l'agence régionale de santé d'Île-de-France en octobre 2018. Il a commencé à accompagner les enfants à domicile et dans leurs lieux de vie dès décembre 2019. Pendant toute la période de confinement, les professionnels du SESSAD Servan ont assuré un suivi à distance et pour certains à domicile. Dès le début juin, il a pu accueillir les enfants dans ses locaux.

Il est organisé en 3 unités :

Unité précoce 0/4 ans (16 places)

Sur cette unité les enfants sont accompagnés une quinzaine d'heures par semaine, essentiellement en individuel, dans les locaux du SESSAD, à leur domicile et à la crèche ou à l'école maternelle. Pour cette tranche d'âge, les stratégies éducatives reposent sur le modèle de d'intervention précoce Early Start Denver Model (ESDM), un modèle reconnu dans l'intervention précoce des enfants avec autisme, à la fois structuré et très ludique.

Unité 3/12 ans (14 places)

Cette unité a pour mission d'étayer l'entourage de l'enfant dans tous ses lieux de vie pour faciliter son intégration

à école et soutenir la famille à la maison. Les enfants bénéficient environ de trois interventions individuelles par semaine.

Unité d'enseignement en élémentaire autisme

(UEEA) (10 places)

L'unité d'enseignement est installée dans les locaux de l'école Saint-Martin dans le 3^e arrondissement de Paris. L'UEEA permet à un groupe de 10 enfants avec autisme, âgés de 6 à 12 ans d'être scolarisés à temps plein, tout en bénéficiant d'un accompagnement médico-social avec la présence de deux éducatrices et d'une auxiliaire de vie scolaire en renfort de l'enseignant.

Le soutien du SESSAD permet de faire le lien entre la halte-garderie, les autres professionnels et bientôt l'école. C'est une aide précieuse qui nous apporte une certaine sérénité et nous donne plus de temps pour notre famille.

Lisa et Pierre, parents de Timothée, 2 ans

Carte d'identité **SESSAD Servan**

Le SESSAD Servan accompagne 40 enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme dès l'apparition des premiers signes jusqu'à l'âge de 12 ans. Il fait partie du Pôle autisme Paris de Vivre et devenir, qui regroupe également l'institut médico-éducatif Saint-Michel et le SESSAD Saint-Michel. Il a pour objectif d'accompagner les enfants dans leur apprentissage sur leurs différents lieux de vie.

(Les prénoms ont été changés)

Ils s'engagent à nos côtés

Un élan de solidarité pendant le confinement



Photo : Vivre et devenir / Christian Dao

La période de confinement a suscité un fort élan de solidarité vis-à-vis de nos établissements. Aux moments les plus durs, les dons des masques, de blouses, de gants, de solution hydroalcoolique...réalisés par des entreprises, des collectivités et des particuliers à nos établissements ont été essentiels et ont permis d'assurer la sécurité des professionnels et des personnes accompagnées.

Grâce à un appel à projets de la Fehap, fédération des établissements de santé privés et solidaires, le Pôle de compétences et de prestations externalisées de la Seine-Saint-Denis a pu équiper ses professionnels avec des tablettes numériques. De même, le Dispositif habitat Côté cours (Le Havre, Normandie), a pu acheter des tablettes et des jeux de société pour aider ses résidents à mieux vivre la période de confinement.

Un médecin est venu de manière bénévole soigner les enfants de la Maison d'enfants à caractère social (MECS) Henri Ruel (Fontenay-sous-Bois). D'autres dons nous ont aussi beaucoup touchés : des tableaux de l'artiste Sophie Vasseur pour l'IME Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne), des dessins réalisés par une école primaire et envoyés à la MAS Les Iris (Saint-Paul de Mausole), des jeux pour les enfants, des masques cousus mains ou encore des chocolats pour Pâques. Nos plus sincères remerciements à tous ceux qui nous ont soutenus.

Talents & Partage : un don pour équiper nos professionnels en ordinateurs portables

Au mois de juillet, l'association Talents & Partage a fait un don de 6000 euros au Pôle autisme Paris de Vivre et devenir. Cet argent a permis d'équiper les professionnels en ordinateurs portables afin de faciliter les interventions au domicile des 120 enfants et jeunes accompagnés par les trois établissements du Pôle autisme Paris.

L'association Talents & Partage est une association de solidarité créée en 1994 par des salariés et des retraités du groupe Société Générale. Cette association indépendante et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 a déjà soutenu plus de 1 600 actions humanitaires proposées par ses membres et leurs proches (conjoint, enfants) investis dans la valeur solidaire.

L'association Vivre et devenir et les professionnels du Pôle autisme Paris tiennent à remercier l'association Talents & Partage de sa générosité.

Selon Elisabeth de Charnacé, directrice du Pôle Autisme Paris : « La crise du COVID-19 a fait évoluer nos modes d'intervention, pour aller encore plus dans les différents lieux de vie des enfants avec autisme que nous accompagnons.



Photo : Vivre et devenir / Christian Dao

Il était nécessaire d'équiper nos professionnels pour s'adapter à cette tendance. Toute l'équipe s'associe à moi pour remercier Talents & Partage de ce précieux soutien. Grâce à eux, les équipements ont pu être en place dès la rentrée. »

Des séjours de répit d'été pour venir en aide aux familles



Sortie à la base de loisirs Jabline avec les enfants en situation de polyhandicap

Sortie à Disney, au zoo, à la piscine, construction de cabanes dans le jardin, ateliers de musique, de cuisine, d'arts plastiques...du 24 juillet jusqu'au 31 août, les professionnels de l'Institut médico-éducatif (IME) Marie-Auxiliatrice (Draveil, Essonne) ont redoublé de créativité pour offrir un séjour de répit amusant aux enfants et jeunes en situation de handicap.

L'Institut Marie-Auxiliatrice a obtenu un financement exceptionnel de l'agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France pour offrir 32 places de répit d'été aux familles des enfants qu'il accompagne. Quatre unités ont été créées : deux pour des enfants ayant des troubles du spectre de l'autisme et deux pour des enfants en situation de polyhandicap qui ne peuvent pas marcher. « L'IME accompagne 120 enfants en situation de handicap sévère. Après le confinement, de nombreuses familles se sont retrouvées épuisées. D'autres ont dû reprendre le travail et n'ont pas pu partir en vacances au mois d'août et se trouvaient sans solution de garde. Ces places ont permis aux familles de retrouver leur sérénité. », explique Amal Chouitem, directrice de l'IME.

Si la plupart des enfants accueillis étaient issus de l'IME, 6 places ont été occupées par des enfants extérieurs à l'IME. « Il s'agit d'enfants qui n'avaient pas encore trouvé d'établissement ou dont l'établissement était fermé pendant les vacances d'été. Grâce au soutien de l'ARS Île-de-France nous avons pu doubler le nombre de places d'été proposées par l'IME. Nous avons lancé à nos équipes le défi de concevoir une programmation d'été avec de nombreuses sorties à l'extérieur pour le plus grand bonheur des enfants et des jeunes. », s'enthousiasme Amal Chouitem.

Les résidents de la Résidence d'accueil de Luppé et du foyer Saint-Louis ont voté !

Depuis mars 2019, les personnes en situation de handicap sous tutelle ont obtenu le droit de voter. Dans ce nouveau cadre législatif, Vivre et devenir a initié au second semestre 2019 un travail avec le Cercle Vulnérabilités et Société, en collaboration avec d'autres associations du secteur médico-social, afin de concevoir une méthodologie pour leur donner confiance en vue des élections municipales de 2020.

Établissements pilotes, le Foyer Saint-Louis et la Résidence accueil de Luppé, situés tous les deux à Villepinte (Seine-Saint-Denis), ont lancé ensemble des invitations aux principaux candidats à la mairie de Villepinte à venir échanger à tour de rôle avec les résidents. Quatre candidats, dont la maire sortante, ont accepté l'invitation. Lors de ces rencontres, ces derniers ont pu exprimer leurs attentes qui rejoignent les préoccupations de tous les autres citoyens.

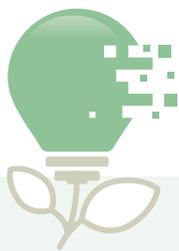
Le dimanche 28 juin, les résidents ont pu glisser le fameux bulletin dans l'urne. Les conditions restaient spéciales en raison de la crise sanitaire du COVID-19. Mais même masqués, et accompagnés par leurs éducateurs, les



Photo © Vivre et devenir/C.Dao

résidents ont gardé leur enthousiasme pour élire le maire de leur commune, tout en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale dans le bureau de vote. Certains étaient très émus « Cela fait 20 ans que je n'ai pas voté. Je n'en avais pas envie. Mais là, c'est important. Cela nous concerne. C'est peut-être aussi parce que j'ai rencontré les candidats. » explique Brigitte, résidente à la Résidence d'accueil de Luppé.

Découvrez le film de 9 minutes sur le projet : <https://youtu.be/-110KnxrpKk>



Graines d'innovation

Des initiatives inspirantes à faire essayer...

Vivre et devenir Le Mag initie dans ce numéro, une nouvelle rubrique consacrée aux initiatives inspirantes et innovantes menées dans nos établissements. Ces initiatives sont identifiées par la Commission des pratiques professionnelles, composée d'administrateurs et de directeurs de Vivre et devenir. Selon François Laly, administrateur qui préside la commission : « *L'objectif de notre travail est de mettre en avant les actions du terrain, de les valoriser et de les faire connaître, afin de donner des idées aux autres professionnels.* »

Pôle autisme Paris : Welcome to the jungle

Comme beaucoup d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, le Pôle autisme Paris rencontre des difficultés pour recruter et conserver des professionnels formés. Face à ce constat, Elisabeth de Charnacé, directrice du Pôle autisme Paris, a décidé d'expérimenter une nouvelle façon d'attirer les talents dans les différents établissements qu'elle gère : la plateforme **Welcome to the jungle**.



Photo : Vivre et devenir

C'est une plateforme multimédia, qui aide les candidats à trouver l'entreprise idéale et, inversement, aide l'entreprise à trouver le candidat idéal. L'objectif est de créer une marque employeur qui donne envie aux professionnels de venir travailler dans la structure.

Welcome to the jungle s'adresse en priorité aux jeunes travailleurs, dans un esprit start-up. Elle rencontre un franc succès auprès des jeunes diplômés.



Le recours à la plateforme **Welcome to the jungle** coûte 3000 euros par an pour les associations. Ce tarif comprend :

- ➔ Le tournage : une heure de shooting de l'environnement et de l'atmosphère de travail et une demi-heure par interview.
- ➔ 3 vidéos.
- ➔ Le montage et la création de la page employeur sur le serveur de **Welcome to the jungle**
- ➔ La mise en ligne de la page et son maintien pendant un an
- ➔ Un « **Welcome kit** » et un logiciel de gestion et de suivi des candidatures

La page employeur a été lancée début 2020 ; si l'essai est transformé, cet outil pourrait être utilisé par d'autres établissements et services de Vivre et devenir.

Pour découvrir la page **Welcome to the jungle** du Pôle autisme Paris : <https://www.welcometothejungle.com/fr/companies/vivre-et-devenir>

Le jardin potager écologique : créateur de lien social et de bien-être



Un terrain inutilisé et des compétences à renforcer, il n'en fallait pas plus pour que la MAS les Iris mette en place le projet de jardin potager écologique !

Les adultes accompagnés par l'établissement ont notamment besoin de développer leur autonomie et

leur sens des responsabilités. Le jardin est une activité de long cours qui nécessite que l'on s'en occupe régulièrement. Il est également un lieu de détente et de recherche du bien-être. Le potager permet aussi de participer à la vie de Saint-Rémy-de-

Provence ; en effet, les résidents vendent leur production sur le marché une fois par semaine !

L'engrais principal de ce jardin ? La mobilisation des différents acteurs !

Le projet a été porté par les équipes de la MAS, et repose sur un partenariat fort entre la MAS et le lycée agricole Les Alpilles. Ainsi, les lycéens accompagnent les résidents de la MAS dans la réalisation et l'entretien de leur jardin. Un échange de bons procédés : connaissance agricole contre découverte du monde du handicap.

En tout, pour la première année, 5100 euros ont été nécessaires pour lancer le projet. Pour la suite, le budget annuel est estimé à 500 euros. Les graines étant conservées d'une année à l'autre.

Photo : Vivre et devenir

Textes rédigés par Suzanne Malissard, directrice du Foyer Pierre Olivaint (Paris), également chargée de la mission de formaliser les fiches sur les initiatives inspirantes. Si vous souhaitez faire part d'une action innovante dans votre établissement ou avoir plus de détails sur les initiatives présentées, vous pouvez la contacter par mail à : direction@foyer-olivaint.com

Portrait

Dr Audrey Weissleib

Réautonomiser les patients atteints du Covid-19

Pendant le début de l'épidémie de Covid-19 en France, l'hôpital de soins de suite et de réadaptation Sainte-Marthe à Epernay (Marne) a vu l'intégralité de ses 60 lits transformés en unité Covid. Le Dr Audrey Weissleib est médecin généraliste, avec une capacité en gériatrie et un diplôme universitaire en soins palliatifs, elle travaille à Sainte-Marthe depuis 2015, où elle préside la commission médicale de l'établissement et a en charge le comité de lutte contre la douleur. Dans cette interview, elle revient sur l'impact du coronavirus sur son établissement.

Comment l'établissement hospitalier Sainte-Marthe s'est organisé pour soigner les malades du Covid-19 ?

Dr Audrey Weissleib (AW) : Nous avons eu notre premier patient avec suspicion de Covid-19 le 14 mars et ensuite les choses sont allées très vite jusqu'à avoir l'ensemble de nos lits dédiés aux malades du Covid-19. Nous avons réorganisé les services autour de 4 unités Covid, car les hôpitaux de la région étaient très encombrés et ils ne pouvaient pas accueillir nos malades.

Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées ?

AW : Nous avons eu des difficultés organisationnelles, car tout s'est passé très vite, sans que personne en France n'ait les connaissances médicales. Il n'y avait pas de traitement possible. Les tests n'étaient pas disponibles. Les protocoles changeaient sans arrêt. Nous manquions d'équipements : des masques de protection, des visières, des gants, des surblouses... La conséquence est que nos soignants ont été très exposés au virus et 50% d'entre eux ont été en arrêt de travail.

Il y avait aussi la question éthique, garder les malades confinés, sans visite de leur famille, était les priver d'une liberté fondamentale.

Quels ont été les facteurs aidants ?

AW : Je tiens à rendre hommage, en premier lieu, au formidable engagement des équipes. Les soignants, la pharmacie, les personnels administratifs, tous étaient très impliqués. Ils n'ont pas compté leurs heures et ont accepté des réorganisations et des tâches très différentes de leur routine.



Nous avons également été très en contact avec les équipes de l'hôpital d'Epernay, du CHU de Reims et de l'établissement hospitalier Sainte-Marie à Villepinte (Seine-Saint-Denis), qui appartient également à Vivre et devenir. Nous avons échangé sur nos façons de faire, sur comment obtenir du matériel de protection, sur nos difficultés.

L'agence régionale de santé du Grand Est et la Fehap, fédération des hôpitaux privés et solidaires, nous ont aussi beaucoup aidés.

En cas d'un nouveau pic de l'épidémie, notre objectif est de nous concentrer sur la réautonomisation des patients post-Covid.

Il y a un risque élevé de deuxième pic de l'épidémie. Comment vous vous préparez à cette éventualité ?

AW : Déjà, nous avons mis en place une série de mesures pour éviter la contamination au sein de l'établissement. Tous les nouveaux patients sont testés. Ils restent confinés en chambre pendant 14 jours et sont testés une deuxième fois au bout de cette période. Et c'est seulement après, qu'ils peuvent utiliser les salles communes et se promener dans les couloirs. Les visites sont limitées à deux personnes par jour et par malade, avec un protocole de sécurité strict.

Nous nous sommes également organisés avec l'hôpital d'Epernay et le CHU de Reims pour leur transférer nos patients testés positifs. En cas d'un nouveau pic de l'épidémie, notre objectif est de nous concentrer sur la rééducation des patients post-Covid. Ces patients sortent d'hospitalisation avec une atteinte importante de leurs capacités cardiaques et respiratoires, ils connaissent une forte perte de poids et nécessitent une rééducation longue. Nous avons acquis cette expertise. S'il y a une deuxième vague, nous sommes prêts à apporter des soins de réadaptation pour réautonomiser les malades pour qu'ils puissent rentrer à domicile.